

56 piscines rénovées

C'est un des projets de la nouvelle ministre des Infrastructures sportives, Valérie De Bue (MR)

Valérie De Bue, nouvelle ministre régionale MR, a hérité d'un portefeuille vaste, englobant le logement (un énorme défi pour la Wallonie), les pouvoirs locaux et les infrastructures sportives. Parmi celles-ci, les piscines. Le plan piscine de 110 millions est préservé mais la ministre veut « boucher les trous » dans la carte Wallonie.

« Le plan piscine fait l'objet d'une évaluation de l'administration, une évaluation très précise. Nous avons reçu 56 projets. Les critères sont rigoureux : un critère de rénovation énergétique ; la pratique sportive, par exemple la diversité des activités, la participation du public, est-ce qu'il y a de la plongée, etc. ; l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Et le quatrième critère, la réduction de chlore. J'ai sur 5 ans 110 millions de budget. »

Il s'agit d'un budget qui avait été décidé sous la précédente majorité (ministre Collin, cdH). Les 110 millions étaient prévus pour moitié en subsides et pour moitié en prêts à taux zéro, les intérêts étant payés par la Région. Ce que dit Valérie De Bue, c'est que ce budget ne sera pas amputé. « Il faudra même accélérer la mise en place du plan piscines », ajoute M^{me} De Bue. « Il y aura une atten-

tion particulière à la supracommunalité » C'est-à-dire que des communes peuvent se regrouper pour une piscine, pour éviter d'avoir deux projets au même endroit. « Ma priorité est surtout de « combler les trous », que le territoire soit couvert et qu'une struc-



« Le plan actuel n'est pas complet. Il ne tient pas compte des nouvelles piscines »

Valérie De Bue

ture soit bénéfique pour tout un bassin d'habitants, pas seulement ceux d'une seule commune. Attention, ça ne concerne pas que des régions rurales. Aussi des grandes villes. Comme Namur. »

La précédente majorité avait établi un cadastre des piscines nécessitant une rénovation : on y trouvait 111 piscines. Et pourtant, seuls 56 projets ont été retenus (dont 7 pour la province de Luxembourg). « C'est vrai, mais attention, on n'aura pas trop de budget, loin de là. Et dans les 56, il y aura une sélection. La liste des sélectionnés sera présentée prochainement au gouvernement. Ça ne veut pas dire non plus qu'il n'y aura pas de travaux dans les autres. »

NOUVELLES PISCINES

« Par ailleurs, le plan piscine précédent n'est pas complet », reprend la ministre. « Il ne tient pas compte de nouvelles piscines. Par exemple, Wavre et Jodoigne ont des projets. Il y a des besoins en piscines nouvelles. Ces projets-là seront pris en compte dans la politique classique des infrastructures sportives, en dehors du plan piscine. »

Le budget pour les infrastructures sportives, qui ne concerne donc pas que les piscines, est environ de 45 millions. Il sert aussi pour les terrains de foot, les terrains de tennis, etc. La Région ne pourra donc pas tout financer. « Mais peut-être que pour les piscines, il est possible de développer des partenariats public-privé. Il y a des exemples en Flandre. C'est

vrai, une piscine, ça coûte cher en frais de fonctionnement. À Nivelles, par exemple, c'est 500.000 euros par an. Mais il y a des modèles qui méritent d'être investis. On peut concevoir une infrastructure, avec d'autres activités, gérées par le privé, et donc la commune intervient dans les frais de fonctionnement mais peut arriver à l'équilibre par d'autres activités : des espaces bien-être, ou des acti-

vités sportives : gymnastique, fitness... Peut-être que pour des nouveaux projets, ces modèles permettraient de créer plus de piscines en Wallonie. En France, ça se développe beaucoup, notamment dans le nord », détaille M^{me} De Bue.

« C'est vrai que l'état des piscines est déplorable. (...) Il y a de nombreux endroits où les enfants ne vont plus à la piscine. Il y a des endroits comme l'ouest du Brabant wallon où c'est très problématique. »

Enfin, en matière d'infrastructures, « il faut bien utiliser les moyens, objectiver. Il ne faut pas deux infrastructures comme à Perwez (commune d'André Antoine, NDR) ou à Ath (commune PS). Ça, ce sont des pratiques du passé. » ●

BENOÎT JACQUEMART